

ABBAS Ferhat (1899-1985)

Homme politique algérien. Ferhat Abbas est né à Taher, dans le Constantinois. Son père était un fonctionnaire de l'administration coloniale. Il obtient une bourse du colonisateur français pour poursuivre des études. Il devient pharmacien à Sétif en 1933.

Il s'engage dans la politique en prenant la direction de l'Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord (1927-1931). Adhérent aux valeurs de la Révolution française, Ferhat Abbas est à l'origine partisan de l'assimilation, c'est-à-dire de l'intégration complète de l'Algérie à la France. Mais l'attachement des Européens d'Algérie au statu quo, comme l'immobilisme des gouvernements français déçoivent Ferhat Abbas. Le seul projet réformateur est celui de Maurice Violette, ministre de Léon Blum en 1936. Il vise à accorder le droit de vote à près de 25 000 Arabes musulmans. Mais il est rapidement retiré. Les thèses assimilationnistes en sortent quelque peu disqualifiées. Toutefois l'Union populaire algérienne, que Ferhat Abbas fonde en 1938, revendique encore la citoyenneté française pour les musulmans.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Ferhat Abbas publie le *Manifeste du peuple algérien* (1943) après le débarquement anglo-américain en Afrique du nord. Il y réclame une République algérienne fédérée à la République française. Il rompt ainsi définitivement avec l'idée d'assimilation pour lui préférer celle d'autodétermination. Ferhat Abbas y appelle désormais de ses vœux un État algérien associé à la France.

Après les émeutes de Sétif et de Constantine de mai 1945, il est arrêté par les Français et emprisonné. Amnistié, il fonde l'*Union démocratique du Manifeste algérien* (UDMA) qui reste modéré, prônant l'autonomie seulement de l'Algérie. Ferhat Abbas devient député à la seconde Assemblée constituante française, en 1946, puis à l'Assemblée algérienne élue en 1948.

Le déclenchement de l'insurrection à la Toussaint 1954 prend au dépourvu Ferhat Abbas. Après avoir hésité, ce nationaliste modéré rejoint à la fin 1955 le Front de libération national (FLN), élargissant les assises de celui-ci. Le FLN le choisit en septembre 1958, pour présider le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), constitué au Caire. Mais il n'y est « guère autre chose qu'un président tête d'affiche » (Gilbert Meynier). Jugé trop modéré par plusieurs dirigeants du FLN, il doit démissionner en août 1961.

L'Algérie devenue indépendante en juillet 1962, il est élu député de Sétif à l'Assemblée nationale dont il devient le président. Mais il démissionne dès 1963, choqué que la Constitution algérienne soit rédigée par le seul FLN sans consultation de l'Assemblée pourtant constituante.

Le FLN l'exclut alors de ses rangs. Puis Ben Bella le place en résidence surveillée en 1964. Libéré en 1965 à la chute de Ben Bella, il est de nouveau assigné à résidence par cette fois Boumediène (en 1976-1977). Il meurt à Alger le 24 décembre 1985. Il est réhabilité en juillet 1999 par le président Bouteflika.

L'itinéraire politique de Ferhat Abbas est intéressant à double titre. Son évolution, du souhait de l'assimilation à la France à la rupture avec elle, est révélatrice des déceptions nées de la politique coloniale de la France en Algérie. Mais par ailleurs, son attitude politique après l'indépendance témoigne des désillusions suscitées cette fois par la dictature exercée par le FLN après 1962.



Ben Bella ; Boumediène ; FLN ; Guerre d'Algérie



DAOUD Zakia et STORA Benjamin, *Ferhat Abbas, une utopie algérienne*, Denoël, 1995

ABETZ Otto (1903-1958)

- Déat, Drieu la Rochelle, Laval, Mandel, Speer

ACTE UNIQUE EUROPÉEN

1986

Traité signé en février 1986 par les chefs d'État et de gouvernement des douze États alors membres de la Communauté économique européenne (CEE).


L'objectif est de réaliser avant la 1^{er} janvier 1993 un espace sans frontières dans lequel la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, serait assurée. L'Acte unique prépare ainsi le Marché unique. Jacques Delors, alors président de la Commission de Bruxelles, joue un rôle décisif dans son élaboration.


Pour atteindre cet objectif, l'Acte unique étend le champ d'action communautaire aux questions d'environnement, de la recherche et de la technologie. Il met en place des politiques structurelles en faveur des régions européennes les plus pauvres. Il institutionnalise le Conseil européen, existant *de facto* depuis 1974, et constitué des chefs d'État et le gouvernement des États membres de la Communauté.

Il étend surtout le vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil des ministres européens. Chaque État, dans ce cas, dispose d'un nombre de voix en fonction de son importance démographique. Les décisions sont prises à la majorité d'environ 70 %. La règle de l'unanimité ne prévaut plus désormais dans la majorité des cas.

L'Acte unique accroît enfin les pouvoirs du Parlement européen en instituant une procédure de coopération avec le Conseil européen quand celui-ci prend une décision à la majorité qualifiée.

Entré en vigueur le 1^{er} juillet 1987, l'Acte unique européen constitue ainsi une étape vers une Union européenne plus fédérale et surtout plus libérale. C'est pourquoi Margaret Thatcher, bien qu'euroscéptique, l'avait approuvé.

 CEE ; Commission européenne ; Conseil européen ; Construction européenne ; Delors ; Union européenne ; Thatcher

 JEAN-VICTOR Louis, *L'Acte unique européen*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1987

ACTION CATHOLIQUE

Elle désigne l'ensemble des mouvements de laïcs soucieux de participer à l'apostolat hiérarchique, c'est-à-dire à celui du pape et des évêques.

Ses origines remontent à la fin du XIX^e siècle. Dès 1886, Albert de Mun par exemple

fonde « l'Association catholique de la jeunesse française » (ACJF).

L'Action catholique se développe au XX^e siècle, à la suite surtout de l'encyclique *Urbi Arcano Deus* de Pie XI (1922). Le pape voit dans ces associations de laïcs un moyen d'enrayer la déchristianisation.

Le modèle naît en Belgique en 1924, à l'initiative de l'abbé Cardijn. Fils d'ouvrier, celui-ci, inquiet du fossé existant entre l'Église et le monde ouvrier, crée alors la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). L'abbé Guérin, vicaire à Clichy, suit son exemple en France en 1926. Des ouvriers s'adressent à d'autres ouvriers (le slogan de la JOC est révélateur : « entre eux, par eux et pour eux »). Suivant cet exemple, des organisations spécialisées voient le jour à la fin des années vingt et dans les années trente, comme la Jeunesse agricole chrétienne (la JAC, fondée en France en 1929) ou la Jeunesse étudiante chrétienne (la JEC, 1930)... Les années 1940-1956 sont ensuite celles d'une « explosion de vitalité » selon Gérard Cholvy. À partir des années cinquante cependant, l'Action catholique se traduit par des organisations générales et non plus spécialisées. Elle reste composée en majorité de femmes. Par exemple, à la fin des années 1940, elles représentent plus de 69 % des membres de la Jeunesse catholique italienne...

Cette action catholique pose cependant un double problème au sein de son Église. Le premier est l'équilibre à trouver entre l'objectif spirituel d'évangélisation et l'objectif temporel qui est d'améliorer les conditions de vie de ses semblables. Après la Seconde Guerre mondiale, l'Action catholique a, majoritairement, un engagement politique de gauche qui s'accroît encore dans le sillage de Vatican II au cours des années 1960. Cette orientation est ainsi très nette pour une organisation comme la JOC ou des organisations militant pour un développement moins inégalitaire comme le CCFD (Comité français contre la faim et pour le développement) créé en France en 1961.


Aussi beaucoup d'hommes politiques de gauche ont commencé à militer dans les rangs de l'Action catholique comme l'Espagnol Felipe González. La JEC a ainsi été le lieu des premiers engagements de Jacques Delors.


Dès lors, le deuxième problème réside dans les rapports entre ces laïcs engagés et la hiérarchie catholique. Ils deviennent parfois conflictuels. Bien que les évêques aient été parfois à l'origine de ces mouvements, ils leur rappellent à l'occasion que l'Action catholique doit avoir pour premier but d'évangéliser et non de faire de la poli-

tique (une crise ainsi éclate entre la direction de la JEC en 1965 et l'archevêque de Paris, Mgr Veillot). On retrouve de telles tensions en Amérique latine où l'Action catholique a été très sensible à la théologie de la Libération...

L'Action catholique a contribué à une plus grande autonomie des laïcs au sein de l'Église. Elle s'inscrit en cela pleinement dans l'esprit de Vatican II, notamment de sa constitution *Lumen Gentium*. La hiérarchie catholique ne s'irrite pas moins d'une Action catholique qui relativise voire conteste son autorité.

Quelles que soient ses limites, l'engagement quotidien de l'Action catholique en faveur des Droits de l'homme et de la justice sociale a contribué, à sa manière, à l'évangélisation du monde.

 Delors ; Gonzalès ; Libération (Théologie de la) ; Paul VI ; Pie XI ; Vatican II

 CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France, XIX^e-XX^e siècles*, Le Cerf, 1999

ACTION FRANÇAISE

L'Action française désigne d'abord, à partir d'avril 1898, un mouvement politique fondé par le philosophe Henri Vaugois puis Maurice Pujol. Né lors de l'affaire Dreyfus, le Comité d'Action française réunit à l'origine des nationalistes convaincus de la culpabilité de l'officier juif, hostiles au parlementarisme, tout en restant, en majorité, républicains. Mais, Maurras rejoint dès janvier 1899 l'Action française, la dotant d'une véritable doctrine. Le « nationalisme intégral » qu'il défend dans son *Enquête sur la monarchie* (1900) passe par la restauration d'une monarchie autoritaire sinon absolue, antiparlementaire et décentralisée. L'Action française devient dès lors sous sa direction une organisation monarchiste, couvrant d'opprobre la République surnommée « la Ceuuse » (la prostituée).

L'Action française désigne aussi à partir du 10 juillet 1899, une revue, devenue un quotidien le 21 mars 1908, dirigée par Charles Maurras et Léon Daudet.

L'Action française devient également une ligue en 1905 et un institut en 1906. Elle constitue enfin un groupe de choc, les Camelots du roi, en 1908.

En réaction à la politique anticléricale des républicains, l'Action française défend la papauté, celle qui condamne le modernisme, jusqu'en 1914. Elle affirme surtout préparer la revanche contre l'Allemagne, l'ennemi héréditaire.

Pendant la Première Guerre mondiale, elle participe à l'Union sacrée sans jamais appartenir au gouvernement. Elle soutient même Clemenceau à la fin 1917. C'est pourquoi l'Action française bénéficie d'une large audience à l'issue de la guerre, parmi les militaires, les milieux d'affaires mais aussi des intellectuels comme Maritain, Bernanos ou Caxotte.

Mais le pape Pie XI condamne publiquement en décembre 1926 plusieurs livres de Maurras comme le quotidien *L'Action française*. Agnostique lui-même, Maurras ne reconnaissait dans l'Église catholique qu'une institution prônant l'ordre. Il rejetait les origines juives du christianisme, détestait la personne de Jésus. Au terme de deux années de lecture de *L'Action française*, Pie XI affirme que le nationalisme exacerbé pour la France seule comme le primat accordé au tout politique, étaient incompatibles avec la doctrine catholique... Il en résulte une crise profonde au sein de l'Action française qui comptait parmi ses membres de nombreux catholiques et plusieurs ecclésiastiques. Mais Pie XI ne revient pas sur sa décision, sanctionnant au contraire les récalcitrants. La majorité des catholiques de l'AF se soumettent alors au pape, craignant d'être privés de sacrements et de funérailles religieuses. Même si Pie XII lève finalement la condamnation en 1939 après la soumission de l'Action française, celle-ci ne se remettra jamais de cette crise. Beaucoup de catholiques comme Jacques Maritain se sont définitivement éloignés de l'Action française.

Son recul n'est que momentanément enrayé par le 6 février 1934. Dans les années trente, une partie de ses membres, comme Brasillach ou Rebatet, s'éloigne en effet de l'Action française pour le fascisme. Rebatet fustige ainsi « l'inaction française »... L'organisation, si elle reste germanophobe, est séduite par Mussolini et plus encore par Salazar et Franco. Elle justifie l'invasion de l'Éthiopie par le Duce. Face aux provocations des puissances fascistes, l'Action française se convertit au pacifisme. Elle approuve ainsi les Accords de Munich en 1938, ce qui écœure Bernanos.

Après la défaite de 1940, l'Action française se rallie totalement au régime de Vichy, dont l'avènement est salué comme une « divine surprise » par Maurras. Quelques membres de l'Action française rejoignent, il est vrai, la Résistance comme de Bénouville. D'autres, à l'opposé, deviennent collaborationnistes.

Sans jamais aller jusque-là, l'Action française soutient Pétain pendant toute la Seconde Guerre mondiale. Elle se reconnaît dans l'idéologie de la Révolution nationale. En 1944, elle

est devenue la complice d'un État milicien soumis à l'occupant. Le dernier numéro d'*Action française* paraît le 24 août 1944.


À la Libération, elle est interdite pour avoir trahi la Patrie tandis que Maurras est condamné à la réclusion à perpétuité et à la dégradation nationale pour intelligence avec l'ennemi.


Après guerre, le mouvement maurrassien est devenu très minoritaire, sinon groupusculaire. *Aspects de la France* reprend le combat monarchiste à partir de 1947 avec notamment Maurice Pujo. Trois ans après la mort de Maurras, ses disciples fondent en 1955 la Restauration nationale. Celle-ci milite pour l'Algérie française. Des hommes comme Alain Carignon ou Philippe de Villiers y mènent leur premier combat politique.

Mais les maurrassiens sont affaiblis par une scission qui donne naissance en 1971 à la Nouvelle Action française (NAF) de Bertrand Renouvin. La Restauration nationale réunit toujours la majorité des royalistes, se situe toujours à l'extrême-droite de l'échiquier politique. Mais les seconds, minoritaires, se situent à gauche. Renouvin se présente aux Présidentielles de 1974 où il recueille 0,7 % des voix. La NAF soutient la candidature de Mitterrand aux Présidentielles de 1981 et 1988. De son côté, *Aspects de la France* reprend en 1992 le titre d'*Action française*. Mais son audience n'est plus que confidentielle à la fin du siècle...

L'Action française a constitué une école de pensée, un mouvement politique qui a beaucoup imprégné la première moitié du XX^e siècle. Elle a connu son apogée quand elle a su faire passer l'intérêt national avant l'intérêt partisan comme à la fin de la Première Guerre mondiale.

Mais déjà affaiblie par sa condamnation par le pape, elle ne s'est jamais remise d'avoir pactisé avec l'ennemi pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette faute politique, déjà grave pour n'importe quel parti politique, ne pouvait qu'être fatale à un mouvement se réclamant du nationalisme. Depuis, à tort ou à raison, un parfum de trahison a ainsi entaché l'Action française qui n'était plus à la fin du XX^e siècle que l'ombre de ce qu'elle avait été jadis.

 Bernanos ; Brasillach ; Daudet ; Dreyfus (affaire) ; Maritain ; Maurras ; Ligue ; Nationalisme ; Rebatet ; Six février 1934 ; Vichy (régime de)

 PRÉVOTAT Jacques, *L'Action française*, PUF, 2004
WEBER Eugen, *L'Action française*, Paris, Fayard, rééd., 1990

Sur des thèmes particuliers deux thèses ont été récemment publiées :

CAUTIER Jean-Paul, *La Restauration nationale, un mouvement royaliste sous la V^e République*, Syllapse, 2002

PRÉVOTAT Jacques, *Les catholiques et l'Action française, Histoire d'une condamnation, 1899-1939*, Fayard, 2001

ADENAUER Konrad (1876-1967)

Homme politique allemand, Adenauer est né à Cologne au sein d'une famille nombreuse, catholique de Rhénanie. Il suit les traces de son père, un petit magistrat, en étudiant le droit. L'avocat Kausen, pour lequel il travaille ensuite, lui donne le goût pour la politique et la gestion municipale.

Il devient à 41 ans maire de Cologne (1917). Il dirige près de quatorze ans l'une des plus grandes villes allemandes. Mais les Nazis, à peine arrivés au pouvoir, le destituent en 1933. Ils l'interdisent de séjour dans sa ville natale. Ils l'arrêtent même à deux reprises, en 1934 au lendemain de « la nuit des longs couteaux » et en 1944 après l'attentat du 20 juillet contre Hitler.

Grâce aux Américains, il redevient, en juin 1945, maire de Cologne. Les Britanniques l'obligent à démissionner en octobre pour « incapacité administrative », Cologne appartenant à leur zone d'occupation. Mais Adenauer peut reprendre sa carrière politique dès novembre 1945. Il participe ainsi à la fondation de la *Christlich-demokratische Union* (CDU), le parti démocrate-chrétien allemand. Il en devient le président en 1949. Le Bundestag (l'Assemblée nationale) le choisit le 14 septembre comme premier chancelier de la nouvelle république fédérale. Adenauer a 73 ans. Bien qu'élu alors avec une seule voix de majorité, il reste 14 ans à la Chancellerie, jusqu'en octobre 1963.

En politique intérieure, il laisse son ministre de l'Économie et des Finances, Ludwig Erhard, fonder « l'économie sociale de marché » et introduire la cogestion dans des entreprises, ce qui contribue au « miracle économique » de l'Allemagne fédérale. Les dépenses sociales dépassent celles de la Suède en 1953.

La politique étrangère retient davantage son attention. Son objectif est double : œuvrer pour rendre à l'Allemagne fédérale sa souveraineté et lui assurer sa sécurité. C'est pourquoi Adenauer engage résolument son pays dans la construction européenne et l'alliance avec les États-Unis. Après avoir fait entrer la RFA au Conseil de l'Europe en 1950, il soutient sans réserve le


plan Schuman, qui aboutit à la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (1951), puis le plan Pleven, projetant une Communauté européenne de défense (CED). Cette politique lui permet d'atteindre ses objectifs, le traité de mai 1952 lui rendant une grande part de sa souveraineté. Mais elle a un prix, celui de différer la réunification. Adenauer rejette en effet en 1952 la proposition de Staline d'une Allemagne réunifiée au prix de sa neutralisation. Il considère la RFA seule dépositaire de l'héritage du Reich hitlérien. C'est pourquoi, après une déclaration de repentance (1951), il signe en 1952 les accords de Luxembourg qui prévoient le versement de réparations à l'État d'Israël. La RDA n'est pour lui qu'un État factice aux mains des Soviétiques. C'est pourquoi la RFA rompt toute relation diplomatique avec un État reconnaissant la RDA. C'est la doctrine Hallstein, du nom du ministre des Affaires étrangères d'Adenauer à partir de 1955. Une fois le projet CED rejeté par les députés français, Adenauer obtient par les accords de Londres et de Paris d'octobre 1954, la création d'une armée allemande, la *Bundeswehr*, au sein de l'OTAN. L'adhésion à cette organisation, le 8 mai 1955, dix ans jour pour jour après la capitulation sans condition de la *Wehrmacht*, confirme ce choix atlantiste.


1957 marque l'apogée politique d'Adenauer. Si le petit parti libéral a quitté la majorité l'année précédente, la CDU n'en souffre guère. Elle remporte en effet à elle seule la majorité absolue au Bundestag. Adenauer, à la veille des Législatives, avait revalorisé les retraites de 60 % et indexé leur niveau sur les salaires... Il signe le 25 mars le traité de Rome créant la Communauté économique européenne.

À partir de 1958, Adenauer a comme partenaire français le général de Gaulle. Les deux hommes se lient d'amitié. Le traité de l'Élysée (janvier 1963) scelle la réconciliation entre les deux plus puissants États d'Europe. Mais Adenauer rechigne à suivre de Gaulle dans la voie d'une Europe indépendante des États-Unis.

À l'intérieur, l'échec de ses manœuvres aux Présidentielles en 1959 marque le début de sa fin politique. La CDU recule aux Législatives de 1961. Ses « amis » politiques supportent de plus en plus difficilement son autoritarisme. L'arrestation de journalistes du *Spiegel* en 1962 pour divulgation de secrets militaires choque l'opinion. Il démissionne le 15 octobre 1963, à 87 ans... Il abandonne en 1966 la présidence de la CDU. Après avoir écrit ses Mémoires, il meurt le 19 avril 1967 à Rhöndorf.

La forte personnalité d'Adenauer a marqué d'une empreinte indélébile le visage de la nouvelle République fédérale allemande. Il a fondé « la démocratie du chancelier » (*Kanzlerdemokratie*) où le régime parlementaire s'accompagne d'une forte autorité reconnue au Premier ministre. Son choix résolu en faveur de la construction européenne s'est également avéré durable. Plus généralement, comme l'avait écrit Alfred Grosser : « sa plus grande qualité a été celle du véritable homme d'État : savoir distinguer l'essentiel de l'accessoire et ne pas se laisser égarer d'une orientation fondamentale par des considérations ou des événements d'importance passagère ».

 Allemande (question) ; Chancelier ; CECA ; CED ; CEE ; Construction européenne ; Démocratie chrétienne ; Erhard ; Berlin

 SCHWARTZ Hans Peter, *Adenauer*, Stuttgart, DUA, 1991 (réservé aux germanistes)
Sinon, en français, il y a plusieurs éléments de biographie dans :
CAHN Jean-Paul, MÉNUDIER Henri et SCHNEILIN Gérard, *L'Allemagne et la construction de l'Europe*, Éditions du Temps, 1999
SOLCHANY Jean, *L'Allemagne au XX^e siècle*, PUF, 2003 (le livre comprend une riche bibliographie comme toutes les « Nouvelles Clio »)

AFL-CIO

(abréviations d'*American Federation of Labor-Committee puis Congress of industrial Organizations*)

Principaux syndicats ouvriers aux États-Unis.
La Fédération américaine du travail est fondée en 1886 par Samuel Compers qui la dirige jusqu'en 1924. Elle réunit à l'origine les syndicats des industries du fer et de l'acier, de l'imprimerie et des usines de cigarettes. Elle organise des grèves parfois dures comme celle dans les charbonnages en 1902. Mais elle rejette la lutte des classes, ne souhaite pas rompre avec le capitalisme. Elle n'accepte en son sein que des ouvriers qualifiés regroupés par métier et des Blancs. Les Noirs en effet ne peuvent pas adhérer à l'AFL au début du siècle.
La Première Guerre mondiale profite à l'AFL qui double le nombre de ses adhérents. Les patrons, sous la pression du Président Wilson, accepte de négocier avec les syndicats des revalorisations salariales et la réduction de la journée de travail (celle de huit heures se généralise). Mais la prospérité des années vingt provoque une désaffection pour l'AFL. Les présidences républicaines se méfient des syndicats, répriment leurs activités, jugées subversives...

Après l'entrée des États-Unis dans la Grande Crise, l'AFL soutient Roosevelt et le parti démocrate. Mais, dirigée par Walter Green, elle continue de refuser les manœuvres travaillant dans l'automobile ou la sidérurgie par exemple.

Une scission alors se produit à l'initiative de John Lewis, à la tête du syndicat des mineurs. Il crée en 1936 la CIO, ouverte à tous les ouvriers, aux manœuvres comme aux ouvriers qualifiés, aux Noirs comme aux Blancs, aux femmes comme aux hommes. La rupture est consommée avec l'AFL en 1938. La CIO compte à cette date autant d'adhérents que l'AFL avec près de 4 millions de membres. Ses méthodes d'action peuvent différer de l'AFL. Elles s'accompagnent en effet d'occupations parfois d'usines. La CIO se situe donc d'emblée plus engagée à gauche que l'AFL. Elle soutient plus encore que l'AFL la politique du New Deal de Roosevelt. La loi Wagner, qui en fait partie, reconnaît en 1935 les syndicats. Ceux-ci appellent à voter pour le parti démocrate. Mais Roosevelt trouve que John Lewis en fait parfois trop. Il s'inquiète des affrontements de militants du CIO avec la police qui entraînent parfois des morts. Il lui retire son soutien et la Cour suprême déclare inconstitutionnelle l'occupation des usines par leurs ouvriers en 1939.

La Seconde Guerre mondiale favorise un essor des syndicats, dont la CIO profite davantage que l'AFL. Les grèves se raréfient en corrélation avec le patriotisme des ouvriers, les hausses de salaires et la multiplication des négociations collectives.

Mais après la Seconde Guerre mondiale, les syndicats souffrent du regain d'anticommunisme qui s'empare des États-Unis à partir de 1947. La majorité républicaine au Congrès vote la loi Taft-Hartley en juin 1947. Celle-ci oblige les syndiqués à jurer qu'ils n'appartiennent pas au parti communiste. Les syndicats n'ont pas le droit de donner de l'argent à des partis (interdiction formulée déjà en 1943). Le droit de grève est réglementé. Le monopole syndical à l'embauche est prohibé.

Pour enrayer l'affaiblissement syndical qui en résulte, Walter Reuther, président de la CIO, accepte en 1955 de fusionner avec l'AFL (au congrès d'Atlantic City). Mais cette fusion n'enraye pas la décade des effectifs. Le taux de syndicalisation passe de 35 % en 1955 à 13,9 % en 1999. Par ailleurs, la fusion ne fait pas disparaître les tensions internes, l'AFL se voulant apolitique, la CIO proche du parti démocrate. Partie prenante du *Welfare State*, l'AFL-CIO a toujours accepté le capitalisme libéral. Mais à la fin du XX^e siècle, son déclin s'est

accélééré en corrélation avec la dépression économique et la politique libérale entreprise à partir des années 1980 par Ronald Reagan et ses successeurs.



État-Providence ; New Deal ; Reagan ; Roosevelt



MARSHALL Ray et RUNGELING Brian, *L'Amérique des syndicats*, Economica, 1978

AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE ET AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Elles désignent deux parties de l'Empire colonial jusqu'en 1958 (voir la carte).

L'Afrique équatoriale française (AEF)

C'est une fédération formée en 1910 de quatre colonies (Oubangui-Chari, Moyen-Congo, Gabon et Tchad à partir de 1920). Sa capitale est Brazzaville où le gouverneur fédéral réside. À son apogée, en 1939, l'AEF couvre 2,3 millions de km², peuplée par 3,4 millions d'habitants dont seulement 5 000 sont citoyens français (soit 0,1 % de la population).

En 1940, l'AEF est la première partie de l'Empire à rallier de Gaulle grâce au gouverneur du Tchad, Félix Éboué, promu gouverneur de toute l'AEF. Le général Leclerc en fait le point de départ de ses attaques contre la Libye italienne et l'Afrikakorps de Rommel.

C'est à Brazzaville que le général de Gaulle prononce, le 30 janvier 1944, son célèbre discours proposant une participation des colonies dans la prochaine Assemblée constituante, l'accès des indigènes à tous les emplois. La Constitution de 1946 fait des colonies AEF des Territoires d'Outre-mer (TOM). Tous leurs habitants deviennent alors citoyens français.

Le retour de De Gaulle au pouvoir précipite la fin de l'AEF, dissoute dès 1958 et remplacée par quatre États membres de la Communauté : le Tchad, la République centrafricaine (ex-Oubangui-Chari), le Congo et le Gabon.



L'Afrique occidentale française (AOF)

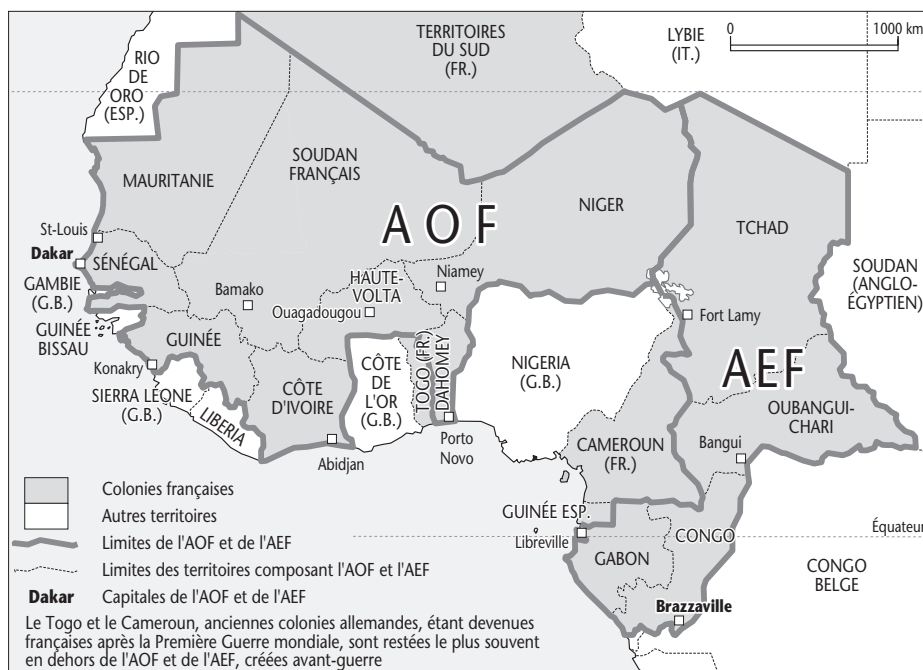
C'est une fédération antérieure à l'AEF, étant créée en 1895. L'AOF s'étend aussi davantage que l'AEF couvrant 4,8 millions de km². Il réunit huit colonies (Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Soudan, Dahomey à partir de 1899, Haute Volta à partir de 1918, Mauritanie et Niger à partir de 1920). Elle est aussi quatre fois plus peuplée en 1939 que l'AEF ayant 14,3 millions d'habitants. Les citoyens français y constituent ici aussi une infime minorité (90 000 soit 0,6 % de la population). Le gouverneur général réside à Dakar, la capitale de l'AOF.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le gouverneur général Boisson, soumis à Pétain, empêche de Gaulle de débarquer à Dakar, en septembre 1940. Toutefois, après le débarquement anglo-américain en Afrique du nord (novembre 1942), Boisson se range aux côtés des Alliés.

La guerre finie, les colonies AOF, comme celles AEF, deviennent des Territoires d'Outre-mer (TOM) (1946). Houphouët-Boigny préside le Rassemblement démocratique africain (RDA) créé alors qui réunit des membres issus de toute l'AOF. À la suite du retour de De Gaulle au pouvoir, l'AOF disparaît (1958). Ses colonies

deviennent des États membres de la Communauté franco-africaine, exceptée la Guinée de Sékou Touré qui devient immédiatement indépendante (ayant voté non au référendum gaullien). Les sept autres États, autonomes, deviennent indépendants comme ceux de l'AEF, en 1960.

-  Brazzaville (conférence de) ; Décolonisation ; Éboué ; Gaulle (de) ; Houphouët-Boigny
-  COMTE Gilbert, *L'Empire triomphant (1871-1936), Afrique occidentale et équatoriale*, Denoël, 1990
- PLUCHON Pierre et BOUCHE Denise, *Histoire de la colonisation française*, tome II, « 1815-1962 », Fayard, 1991



Afrique occidentale et équatoriale française (en 1939)

ALAIN (1868-1951)

(Émile CHARTIER, dit)

Intellectuel français. Alain est né le 3 mars 1868 à Mortagne-au-Perche, dans l'Orne. Son père était vétérinaire. Élève boursier, il monte à Paris en 1886 en classes préparatoires. Au lycée Michelet, il reçoit l'enseignement de Jules Lagneau pour qui « il n'y a qu'une vérité absolue, c'est qu'il n'y a pas de vérité absolue ». Reçu à l'École normale supérieure en 1889, il obtient l'agrégation de philosophie en 1892.

Devenu professeur, son premier engagement est anticlérical. Il avait perdu la foi catholique à l'adolescence. Il milite ensuite pour la révision du procès Dreyfus et prend le pseudonyme d'Alain en 1900. Il se reconnaît ensuite dans la politique d'Émile Combes. Nommé à Paris en 1903, il enseigne au lycée Henri IV à partir de 1903. Il y reste trente ans, jusqu'à sa retraite. Il forme ainsi des générations de khâgneux. Simone Weil est une de ses élèves. Antimilitariste, Alain s'engage avant-guerre contre la loi de 1913 allongeant de 2 à 3 ans le service militaire. Il ne s'en porte pas moins volontaire pour

partir combattre en 1914 (« Je m'enfuis aux armées, aimant mieux être esclave de corps que d'esprit »). Blessé, il quitte le front en 1917. Il en revient plus pacifiste encore qu'avant-guerre. Ses notes prises au front donnent naissance à un livre où il fait part de son écœurement vis-à-vis du « massacre inutile » de la Grande Guerre (*Mars ou la guerre jugée*, 1921). Il critique vivement le traité de Versailles et la politique de Poincaré exigeant le versement des réparations. En novembre, il approuve la politique conciliante de Briand vis-à-vis de l'Allemagne. Un de ses anciens élèves, Michel Alexandre, qui recueille ses *Libres propos* dans une revue portant ce nom, rassemble en 1925 plusieurs de ses écrits politiques...

Éléments d'une doctrine radicale développe la nécessité pour toute démocratie de contrôler le pouvoir exécutif, porté à en abuser. Le suffrage universel ne suffit pas à définir la démocratie. Celle-ci passe aussi par le contrôle permanent que les gouvernés doivent exercer sur les gouvernants. Alain porte un jugement très critique sur les institutions, qu'elles soient militaire, administrative et ecclésiastique, accusées de tromper le peuple.

Il valorise en revanche le régime représentatif, tout particulièrement celui des députés. Il leur assigne la fonction tribunicienne de défendre « les petits » contre « les gros ». Ils doivent intercéder pour leurs électeurs auprès des administrations. Pour cela, le député doit garder un contact personnel et direct avec ses électeurs d'où l'attachement d'Alain au scrutin d'arrondissement. Alain affirme enfin que « l'individualisme est le fond du radicalisme ». Il n'existe pas de véritable démocratie sans respect des Droits de l'homme. « Obéissance et résistance, voilà les deux vertus du citoyen » pour Alain : « Par l'obéissance il assure l'ordre, par la résistance il assure la liberté ».

L'arrivée d'Hitler au pouvoir ne modifie pas son engagement pacifiste. En revanche, à la lecture d'Auguste Comte, il se rapproche du catholicisme tout en restant incroyant. Il rend même hommage à cette religion dans *Les Dieux* (1934). Après le 6 février 1934, il participe avec le communiste Paul Langevin et le socialiste Paul Rivet, à la formation du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Quand Laval signe un pacte avec Staline en 1935, il déclare aimer « d'instinct la République de Staline »... Sa vigilance par ailleurs vis-à-vis du fascisme se limite à la France. Les coups de force d'Hitler ne remettent pas toujours en cause son pacifisme. Il réclame encore que la France prenne l'initiative d'un désarmement universel... en septem-

bre 1938. Au lendemain des accords de Munich, Alain les qualifie « d'événements admirables » et ajoute : « Il est faux qu'on fasse peur aux violents en s'armant contre eux, c'est le contraire qui est vrai ».

L'entrée des troupes allemandes à Prague en mars 1939, l'invasion de la Pologne en septembre ne modifient pas son opinion. Il cosigne encore après la déclaration de guerre un appel pour conclure une paix immédiate. De plus en plus malade, il n'intervient plus pendant la guerre et l'occupation. Il meurt au Vésinet le 2 juin 1951.

« Penser c'est dire non » : ce propos d'Alain est resté célèbre. Il commence en effet son engagement en disant non au cléricisme, non au militarisme, non au procès Dreyfus. Par ailleurs, l'homme a su, en 1914, faire preuve de courage en s'engageant volontairement au front à 46 ans.

Mais il a commis des erreurs d'appréciation parfois très graves. Comme l'a écrit Michel Winock dans *Le siècle des intellectuels* (Le Seuil, 1999), « le malheur est qu'Alain n'a pas pris la mesure du nazisme, pas plus que du communisme stalinien. ». Son « gallocentrisme » a contribué à l'aveugler sur Hitler. Il est vrai qu'il n'est pas le seul intellectuel dans ce cas. Mais chez lui, l'aveuglement a duré longtemps puisqu'encore en 1939, quand Hitler a agressé des pays qui ne sont pas peuplés d'Allemands, il a continué à prêcher le pacifisme. En appelant sans cesse à céder à leurs coups de force, il s'est même fait complice objectif des Nazis. D'où son discrédit à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

Toutefois, il serait excessif de ne retenir d'Alain que son aveuglement sur Hitler et la barbarie nazie. Alain n'était assurément pas un prophète comme le montre la lecture des quelque 5 000 *Propos* qu'il a laissés. Mais une partie de son enseignement mérite d'être retenue. Lucide sur les limites d'Alain, Raymond Aron lui rend hommage en 1952 écrivant dans *La Nouvelle Revue française* : « l'adhésion de tant d'intellectuels au stalinisme force à reconnaître une vérité, probablement partielle mais définitive, incluse dans l'enseignement d'Alain : l'adoration des pouvoirs ou, plus encore, la prétention des pouvoirs à être adorés est la source de toutes les tyrannies ».



Anticléricalisme ; Antifascisme ; Antimilitarisme ; Briand ; Combes ; Dreyfus (Affaire) ; Munich (accords de) ; Pacifisme ; Poincaré ; Première Guerre mondiale ; Radicalisme ; Versailles (traité de) ; Weil